

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 2024-12-16

À l'hôtel de ville de Saint-Léon-le-Grand, situé au 8 A place de l'église le 16^e jour du mois de décembre deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures trente, s'est tenue la séance extraordinaire des membres du conseil de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand. Sont présents : Monsieur le maire Jean-Côme Lévesque, mesdames et messieurs les conseiller(ère)s suivant(e)s : SERGE LÉVESQUE, SERGE IMBEAULT, AUBERT TURCOTTE ET AURÈLE TURCOTTE. Le directeur général greffier trésorier Jean-Noël Barriault est également présente à la rencontre. Le conseil formant quorum sous la présidence du maire ouvre la séance.

ORDRE DU JOUR SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 2024-12-16

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Convention d'aide financière
4. Placement
5. Période de questions
6. Levée de la séance

2024-12-209

1. Ouverture de la séance

Monsieur le conseiller Aurèle Turcotte propose appuyé par monsieur le conseiller Aubert Turcotte d'ouvrir la séance

202412-210

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur le conseiller Serge Lévesque propose appuyée par monsieur le conseiller Serge Imbeault d'adopter l'ordre du jour.

2024-12-211

3. Convention d'aide

Monsieur le conseiller Aubert Turcotte propose appuyé par monsieur le conseiller Aurèle Turcotte et résolue unanimement d'accepter les modalités de la convention d'aide financière, octroi d'aide financière dans le cadre du Volet Redressement - Sécurisation du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et d'autoriser le maire Jean-Côme Lévesque et le directeur général Jean-Noël Barriault a signé la convention au nom de la municipalité.

2024-12-212

4. Placement

Monsieur le conseiller Serge Lévesque propose appuyée par monsieur le conseiller Serge Imbeault et résolu unanimement d'adopter de faire un placement maximal de 3 200 000.00\$ auprès de caisse Desjardins Vallée de la Matapédia.

5. Période de question

Il n'y a pas de question

2024-12-213

6. Levée de la séance

Monsieur le conseiller Aurèle Turcotte propose appuyé par monsieur le conseiller Aubert Turcotte et résolue unanimement de lever la séance.

Jean-Côme Lévesque
Maire

Jean-Noël Barriault
Directeur général greffier trésorier